

Téléthon

- ⇒ Bravo et merci aux clubs de BMX, RUGBY, TENNIS, TIR A L'ARC pour leur participation au Téléthon malgré un temps bien maussade
- ⇒ Les autres clubs qui souhaiteraient faire parvenir un don pour le Téléthon peuvent encore l'amener à la Maison de l'USI

FDVA : Fond de Développement de la Vie Associative

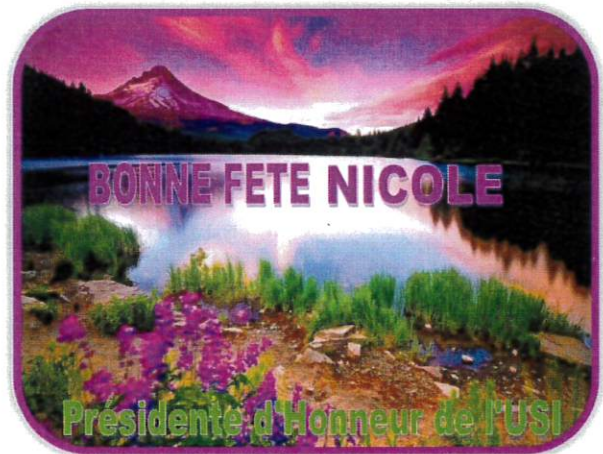
Deux formes de subventions possibles :

- ⇒ Organisation de formation à l'attention des bénévoles : dépôt des dossiers du 1er décembre 2022 au 23 février 2023 inclus
- ⇒ Fonctionnement global ou mise en œuvre de projets ou activités innovants : dépôt des dossiers du 1er décembre 2022 au 5 mars 2023 inclus

Nous vous transférons par mail séparé les modalités précises de ces demandes.

A Fêter

- ⇒ Le 06 décembre



Merci de diffuser largement cette lettre d'information hebdomadaire.

Pour la commission communication,
G. BARBIERI,